



Montreuil, le 12 février 2015.

Motion

URGENCE POUR LA PSYCHIATRIE !

Depuis des années, la CGT alerte et dénonce la dégradation des conditions de travail et d'accueil en psychiatrie.

Les événements récents survenus à l'hôpital du VINATIER à Lyon en sont un écho dramatique.

Les patients, les soignants, comme tous les professionnels de la psychiatrie subissent les conséquences des manques de moyens et de l'absence de clinique.

La CGT alerte sur l'aspect social et sociétal d'une telle politique de casse. Il est impératif d'aller au-delà de la seule réponse sécuritaire actuelle.

Nous exigeons une grande loi d'orientation et de programmation pour laquelle nous avons des propositions.

Nous exigeons un arrêt de toutes les restructurations et une augmentation des capacités d'accueil en psychiatrie.

Nous exigeons une reconnaissance des difficultés spécifiques de nos professions et des besoins de formations qui y sont liés.

Nous exigeons l'abrogation de la « loi HPST » (Hôpital, Patients, Santé, Territoires) et dénonçons le projet de « loi de Santé » proposé par le gouvernement

Fédération de la Santé et de l'Action Sociale

• Case 538 • 263, rue de Paris 93515 Montreuil CEDEX

Tél. : 01 55 82 87 70 • Fax : 01 55 82 87 76

e-mail : com@sante.cgt.fr • Site internet : www.sante.cgt.fr